

UN TRAVAIL ENCORE INACHEVÉ – PLACER LES FEMMES ET LES FILLES AU CŒUR DES ENJEUX DE L'APRÈS-2015

Mai 2013

“Il ne peut y avoir de paix ou de progrès tant qu’il existera de la discrimination et de la violence envers les femmes.”

– Michelle Bachelet, Directrice exécutive d’ONU Femmes, 15 mars 2013

Le monde est loin d’avoir atteint l’égalité homme-femme et l’autonomisation des femmes – troisième des Objectifs du millénaire pour le développement approuvés par les pays du monde entier. Même si des progrès ont été réalisés dans certains domaines, tels l’accès des filles à l’enseignement primaire et l’autonomisation économique des femmes, ils ont été variables d’une région à l’autre et au sein même des pays. L’éradication de la pauvreté n’a aucune chance de devenir réalité sans des améliorations significatives et rapides de la vie des femmes et des filles dans tous les pays.

À travers l’OMD 3 il a été reconnu que les droits et l’autonomisation des femmes, ainsi que leur capacité à exercer des responsabilités, constituaient des préalables à la réalisation de l’ensemble des OMD. Même si les cibles et les indicateurs dont était assorti l’OMD 3 n’étaient pas parfaits, le fait que l’égalité homme-femme et l’autonomisation des femmes fassent partie des huit objectifs a fortement incité les gouvernements et les donateurs à agir.

Il n’est aucun pays dans le monde où les femmes soient en situation de totale égalité avec les hommes. Ce simple constat devrait suffire à démontrer combien il est nécessaire de continuer de donner une place privilégiée à l’égalité homme-femme et aux droits des femmes dans le programme de développement pour l’après-2015 en :

- Maintenant un objectif ambitieux spécifique relatif à l’égalité homme-femme et aux droits des femmes ; et
- Incluant des cibles et des indicateurs sexospécifiques dans tous les autres objectifs de développement connexes.

Il est temps de placer les femmes et les filles au premier plan et de passer du discours politique à l’action. Le fait d’accroître les investissements dans les cinq domaines d’action suivants aura un effet catalyseur sur la vie des femmes et des filles, et permettra de progresser plus rapidement vers la réalisation des objectifs de développement post-2015 :

- Garantir la scolarisation des filles jusqu’à l’achèvement d’un cursus secondaire de qualité
- Améliorer la santé reproductive, notamment l’accès aux services de planification familiale
- Augmenter le contrôle et la possession d’actifs par les femmes

- Faire en sorte que les femmes puissent exercer des responsabilités et être influentes
- Faire cesser la violence à l’égard des femmes et des filles

Ces cinq enjeux sont interdépendants et se renforcent mutuellement – le fait d’éliminer les disparités entre hommes et femmes dans un domaine stratégique aura de puissantes répercussions sur tous les autres. Le lien le plus indéniable est celui qui existe entre l’éducation des adolescentes et leur santé sexuelle et reproductive.

- Une fille sur neuf se marie avant l’âge de 15 ans. Presque 10% ont déjà un enfant à l’âge de 16 ans, les taux les plus élevés concernant l’Afrique subsaharienne et l’Asie.
- La grossesse et l’accouchement sont les premières causes de mortalité chez les adolescentes. Les filles de moins de 15 ans ont cinq fois plus de risques de mourir en accouchant que les femmes âgées d’une vingtaine d’années.
- La maternité précoce est étroitement associée à de faibles niveaux d’instruction et à la pauvreté. Les filles issues de familles pauvres ont trois fois plus de risques d’accoucher à l’adolescence que celles des milieux plus aisés.
- La moitié des agressions sexuelles dans le monde sont commises à l’encontre de filles de moins de 16 ans.
- Toutes les minutes, une jeune femme contracte le VIH. Les jeunes femmes âgées de 15-24 ans ont deux fois plus de risques que les jeunes hommes d’être infectées par le VIH, en particulier en Afrique subsaharienne.
- Il existe une corrélation étroite entre le fait que les femmes ont peu d’influence lorsqu’il s’agit de prendre des décisions en matière de sexualité et de procréation, les violences dont elles sont victimes et l’augmentation du taux d’infection au VIH parmi elles.

Il faut accroître les investissements pour que les filles puissent être scolarisées jusqu’à l’achèvement d’un cursus secondaire de qualité, réussissent le passage de l’école au travail et atteignent une autonomie suffisante pour faire valoir leurs droits à une sexualité saine et à une vie exempte de violence. Cela aurait un effet positif sur la réalisation des objectifs de développement. **Les pays savent ce qu’il leur reste à faire. Il est temps d’agir maintenant.**

1. GARANTIR LA SCOLARISATION DES FILLES

- Les filles et les adolescentes issues de familles pauvres et vivant en milieu rural sont plus susceptibles de ne pas être scolarisées.
- Les filles et les garçons ont les mêmes chances de suivre un cursus primaire complet dans toutes les régions, à l'exception de l'Afrique subsaharienne et de l'Asie de l'Ouest. En Afrique subsaharienne, les garçons sont plus susceptibles d'achever le cursus d'enseignement primaire dans 25 des 43 pays pour lesquels on dispose de données.¹
- Seuls 68% de l'aide des donateurs en faveur de l'éducation de base en Afrique subsaharienne étaient consacrés aux objectifs d'égalité homme-femme, en dépit d'une très forte inégalité des genres dans le taux d'inscription dans l'enseignement primaire en 2009-10.²
- Le taux d'inscription des filles dans l'enseignement secondaire est resté faible en Afrique subsaharienne (79 filles pour 100 garçons), au Moyen-Orient (86 filles pour 100 garçons) et en Océanie (88 filles pour 100 garçons) en 2009-10.
- Seules 63 filles pour 100 garçons étaient scolarisées dans l'enseignement tertiaire en Afrique subsaharienne en 2009-10.
- Un nombre croissant d'enfants achèvent le cursus primaire sans savoir ni lire ni écrire. Au Ghana, plus de la moitié des femmes et plus d'un tiers des hommes âgés de 15-29 ans ayant passé six années à l'école n'étaient pas capables de lire une phrase en 2008.³

La parité en matière d'accès à la scolarisation (la cible de l'ODD 3) n'est que la première étape vers l'égalité homme-femme dans le domaine de l'éducation. En dépit des progrès significatifs enregistrés au niveau mondial, la parité entre les sexes dans l'enseignement primaire n'est pas encore atteinte dans 68 pays. Des inégalités entre les sexes demeurent également dans des régions telles que l'Afrique subsaharienne et l'Océanie. Les moyennes globales ont tendance à occulter l'influence de facteurs qui se recoupent, tels le sexe, la santé et le lieu de vie, sur les chances d'avoir accès à l'éducation dans un pays. Par exemple, les filles comme les garçons issus de familles aisées à Addis Abeba vont à l'école. Cependant, dans les foyers les plus modestes de la région Somali d'Éthiopie, les disparités sont plus grandes – 63% des filles n'ont jamais été à l'école contre 47% des garçons.⁴

La fréquentation scolaire, le taux de réussite et la qualité de l'enseignement sont tous trois fondamentaux.

Bien qu'une éducation de niveau secondaire et supérieur offre les meilleures retombées en termes d'autonomisation des femmes, le monde est encore loin d'avoir atteint la parité entre les filles et les garçons en ce qui concerne les taux de scolarisation et de réussite. Des études ont montré qu'une année de scolarité supplémentaire permet aux filles et aux femmes :

- d'avoir des salaires plus élevés, de meilleures perspectives économiques et un accès accru au crédit
- de faire des choix éclairés concernant leur vie, de se marier plus tard, d'avoir des enfants moins nombreux et en meilleure santé, et de veiller à ce que ces derniers aillent à l'école
- d'avoir recours à des soins et des conseils en matière de santé sexuelle, reproductive et maternelle, ce qui fait baisser la probabilité de contracter le VIH/sida et les taux de mortalité juvénile
- de jouir d'un certain pouvoir de négociation et d'une certaine autonomie en matière de prise de décision au sein du ménage.

Les mesures concrètes visant à garantir la scolarisation des filles jusqu'à l'achèvement d'un cursus secondaire de qualité sont notamment les suivantes : supprimer les frais de scolarité ; octroyer des incitations financières ciblées pour que les filles aillent à l'école et achèvent leur cursus scolaire ; améliorer la qualité et la pertinence de l'enseignement ; construire des écoles à proximité des communautés isolées ; doter les écoles d'enseignants qualifiés et d'installations sanitaires conformes ; et veiller à ce que les écoles soient des endroits sûrs pour les filles. En Égypte, en Indonésie et dans plusieurs pays africains, la construction d'écoles locales dans les communautés rurales a favorisé une hausse du taux d'inscription des filles.⁵

1. Nations Unies (2012). *Objectifs du millénaire pour le développement Rapport de 2012*.

2. OCDE (2013). *Aid in support of gender equality in education and health*.

3. UNESCO (2012). *Rapport mondial de suivi sur l'EPT*.

4. UNESCO (2012). *Base de données sur les inégalités en matière d'éducation dans le monde*.

5. ONU Femmes (2012). *CSW56 - Faits et chiffres sur les femmes rurales*.

2. AMÉLIORER LA SANTÉ REPRODUCTIVE, NOTAMMENT L'ACCÈS AUX SERVICES DE PLANIFICATION FAMILIALE

La santé et les droits sexuels et reproductifs jouent un rôle déterminant en augmentant les possibilités qui s'offrent aux femmes, non seulement lorsqu'il s'agit de prendre des décisions responsables en rapport avec la procréation, mais aussi pour terminer leurs études et sortir de la pauvreté. Un accès insuffisant aux services de santé de base et aux informations en la matière, associé à des lois et des pratiques qui limitent la capacité des femmes à maîtriser leur sexualité, compromettent grandement leur autonomie, leur parité avec les hommes et leur santé, ainsi celle de leurs enfants.

L'OMD 5 – *améliorer la santé maternelle* – est l'Objectif du millénaire pour le développement le moins avancé en 2013. La mortalité maternelle reste extrêmement élevée. Environ 800 femmes meurent chaque jour de causes liées à la grossesse et à l'accouchement que l'on aurait pu éviter. D'après l'Organisation mondiale de la santé, 99% de l'ensemble des décès maternels se produisent dans les pays en développement, plus de la moitié d'entre eux concernant l'Afrique subsaharienne et près d'un tiers l'Asie du Sud. Au Ghana, les complications liées à la grossesse et à l'accouchement sont la principale cause de décès chez les filles âgées de 15 à 19 ans. Cette concentration des décès maternels dans certaines zones du monde s'explique par les inégalités d'accès aux services de santé et met en évidence le fossé qui sépare les riches des pauvres. Des soins prodigués par du personnel qualifié avant, pendant et après la naissance peuvent sauver la vie des femmes et des générations futures. Les enfants dont la mère meurt au cours de l'accouchement ont eux-mêmes beaucoup moins de chances de survivre.

Améliorer la santé maternelle

La Tanzanie a renforcé ses soins obstétricaux d'urgence en formant davantage d'assistants et de sages femmes, en construisant plus de centres de santé et d'écoles d'infirmières, et en proposant des logements afin d'attirer le personnel médical dans les zones rurales. Les interventions de ce type ont fait de la Tanzanie « *un exemple de la manière dont, en investissant en faveur de la santé des femmes et des enfants, nous pouvons obtenir de grandes avancées pour tous.* »⁶ D'autres actions menées au niveau mondial, telle l'Initiative de Muskoka dirigée par le Canada (7.3 milliards USD) et la Stratégie mondiale pour la santé des femmes et des enfants des Nations Unies (40 milliards USD), ont joué un rôle déterminant en mobilisant le soutien de la classe politique et des investissements en faveur d'une meilleure santé pour les femmes et les filles les plus pauvres du monde.

L'accès à la santé, aux droits, aux services et à l'information en matière de sexualité et de procréation :

- aide à prévenir la mortalité maternelle et juvénile
- permet aux femmes de planifier leur famille
- permet aux femmes et aux filles de différer ou d'espacer les grossesses afin d'avoir davantage de possibilités de faire des études, de suivre des formations et de faire carrière
- contribue à réduire leur vulnérabilité face au VIH et au sida

Les apports d'aide bilatérale destinés aux soins de santé reproductive sont restés relativement faibles en 2009-10.⁷ Les services de santé n'œuvrent pas en faveur des femmes dans les pays les plus pauvres. Néanmoins, quelques mesures positives ont été prises par 37 gouvernements dans le cadre de la Campagne pour l'accélération de la réduction de la mortalité maternelle en Afrique de la Commission de l'Union africaine. Tous ces pays sont confrontés aux mêmes problèmes de pénuries de professionnels de santé qualifiés, de médicaments, d'équipements, d'infrastructures insuffisantes et de ressources financières limitées. En 2013, la moitié d'entre eux ont renforcé leurs systèmes de santé, mis au point un système de suivi et d'évaluation, ou créé des services spécialisés dans le VIH, la santé reproductive et la planification familiale.⁸

Accroître le soutien financier en faveur des services de planification familiale volontaire

Les fonds alloués à la planification familiale par les donateurs sont en déclin depuis le milieu des années 90 en proportion de l'aide destinée aux politiques et programmes de population, de sorte que 222 millions de femmes en âge de procréer n'avaient en 2012 aucun moyen de contraception moderne dans les pays en développement.⁹ Ce besoin non satisfait en matière de planification familiale volontaire subsiste dans toutes les régions, mais il est le plus cruellement ressenti par celles qui ont le moins accès aux services de contraception – femmes pauvres, peu instruites et vivant en milieu rural. Dans les 69 pays les plus pauvres, le nombre de femmes dont un besoin n'est pas satisfait a augmenté, passant de 153 millions en 2008 à 162 millions en 2012.

6. Secrétaire général Ban Ki-moon (2 octobre 2012). *Conférence de presse sur la santé maternelle en Tanzanie*. Document consulté le 03/03/2013, <http://www.un.org/News/fr-press/docs/2012/Conf121002-SANTE_MATERNELLE.doc.htm>.

7. OCDE (2013). *Aid in support of gender equality in education and health*.

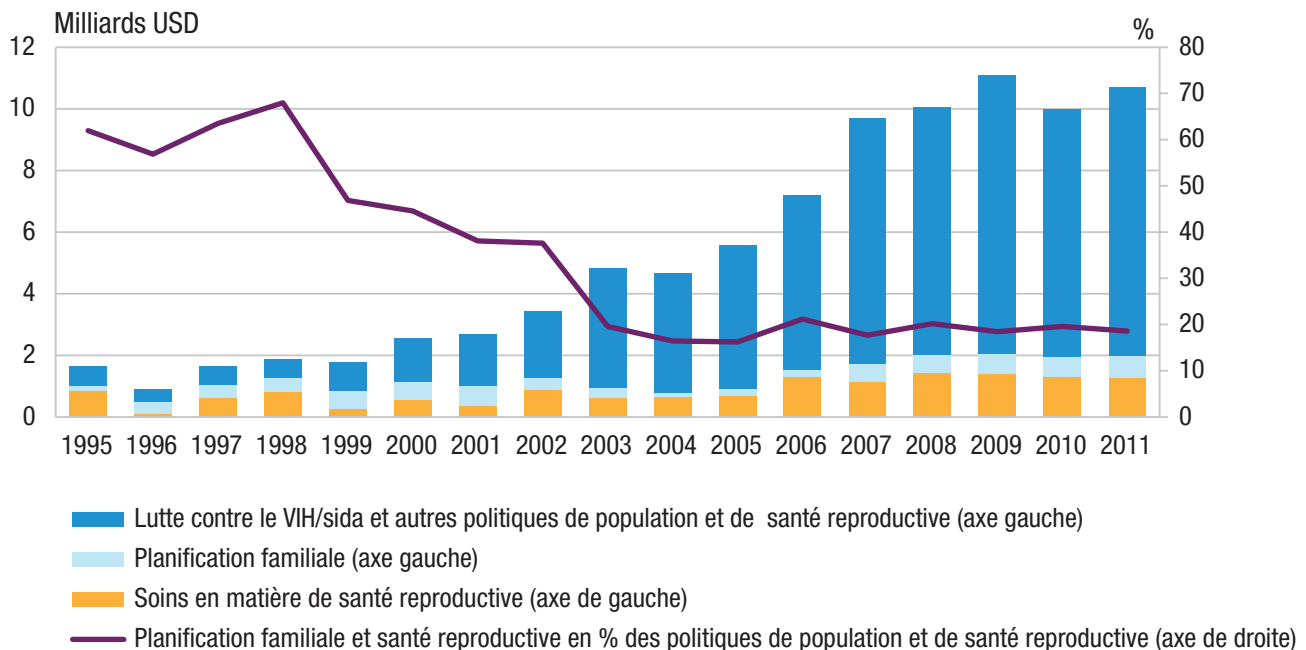
8. Commission de l'Union africaine et UNFPA (2013). *Rapport 2013 sur la Campagne pour l'accélération de la réduction de la mortalité maternelle en Afrique (CARMMA)*.

9. Guttmacher Institute et UNFPA (2012). *Une vue d'ensemble : coûts et avantages des services de contraception - Évaluations pour 2012*.

Le Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA) estime qu'il faudrait que le financement actuel (4.0 milliards USD en 2012) en faveur de moyens de contraception modernes dans les pays en développement soit porté à 8.1 milliards USD par an pour répondre à la totalité des besoins encore non satisfaits. L'investissement supplémentaire de 4.1 milliards USD permettrait d'économiser quelque 5.7 milliards USD en frais de services de santé maternels et infantiles.

FLUX D'APD BILATÉRALE ET D'AIDE MULTILATÉRALE DESTINÉS AUX POLITIQUES/ PROGRAMMES DE POPULATION ET À LA SANTÉ REPRODUCTIVE, 1995-2011

Engagements, en milliards USD, prix constants de 2011



Le fait d'investir dans les services et les programmes de planification familiale et de les renforcer permet d'améliorer la santé maternelle et infantile et de réduire la pauvreté, donne aux femmes et aux hommes les moyens de choisir la taille de leur famille et accroît la participation au marché du travail. Mais cela exigera un financement et un engagement politique accrus de la part des gouvernements comme des donateurs.

L'utilisation de moyens de contraception a augmenté dans les années 90 mais depuis, cet élan s'est ralenti dans les régions les plus pauvres du monde, où l'utilisation de contraceptifs modernes est restée extrêmement basse au cours des dix dernières années. Sur les 17 pays les moins développés qui affichent les niveaux d'utilisation de moyens de contraception modernes les plus bas, tous sauf un se situent en Afrique subsaharienne.

- Répondre aux besoins non satisfaits en matière de planification familiale dans le monde permettrait d'éviter 54 millions de grossesses non désirées, 26 millions d'avortements, 21 millions de naissances non planifiées, 7 millions de fausses-couches et 79 000 décès liés à la grossesse.

- Pour un dollar dépensé en faveur de la contraception moderne, on économise 1.40 USD en frais médicaux.
- Parvenir à satisfaire les besoins en matière de contraception aurait également un impact significatif sur la mortalité infanto-juvénile. Pas moins de 13% des décès d'enfants de moins de 5 ans dans les pays en développement pourraient être évités grâce à un espacement des naissances d'au moins deux ans.
- La planification familiale réduit les taux de fécondité et permet de lutter efficacement contre la pauvreté. D'après une étude de 1999 menée dans 59 pays, si le taux de natalité avait diminué de 5% dans les années 80, la proportion d'individus vivant sous le seuil de pauvreté aurait chuté d'un tiers.

3. ACCROÎTRE LE CONTRÔLE ET LA POSSESSION D'ACTIFS PAR LES FEMMES

La possibilité pour les femmes de posséder et d'accéder à des actifs, à des ressources et services – terres, logement, revenu, emploi, eau, technologie, crédit, marchés, services bancaires et financiers – est indispensable à leur autonomisation, à leurs droits et à leur bien-être, ainsi qu'à ceux de leur famille et de la société. L'autonomisation économique des femmes est un déterminant du développement qui permet de lutter contre la pauvreté, réduit les inégalités et améliore la santé, la nutrition et la scolarisation des enfants. Les femmes économisent davantage et consacrent une part plus importante de leurs revenus à leur famille et à leur communauté que les hommes. Faire en sorte que les femmes aient la maîtrise du capital et qu'elles puissent révéler leur potentiel en tant que travailleurs, chefs d'entreprise et entrepreneurs aura des effets multiplicateurs, qui favoriseront une croissance économique supérieure, un développement durable et un monde plus juste pour tous.

Partout dans le monde et dans tous les secteurs, les femmes doivent faire face à de plus grandes difficultés (formels ou informels) que les hommes pour accéder aux ressources productives, aux services financiers, aux possibilités d'investissement et au crédit. Elles assument les deux tiers du travail mondial et produisent plus de la moitié de la nourriture dans le monde, alors qu'elles ne gagnent que 10% du revenu mondial et possèdent moins de 2% des terres de la planète. Bien que les femmes représentent la moitié de la main d'œuvre agricole dans les pays en développement, elles ont toujours moins accès que les hommes à la terre, aux engrais, aux semences, au crédit et aux services de conseil. Un accès plus équitable à ces ressources favoriserait une croissance économique partagée, réduirait la pauvreté, sortirait 150 millions de personnes de la famine et augmenterait la production agricole totale de 2.5 à 4%.¹⁰

Un emploi productif et un travail décent sont les principales voies de sortie de la pauvreté, tant pour les femmes que pour les hommes. Les écarts de rémunération demeurent l'une des formes les plus répandues d'inégalité entre les hommes et les femmes, y compris dans les pays développés. Aujourd'hui, 4 travailleurs sur 10 dans le monde sont des femmes, mais une femme gagne en moyenne seulement 20% du salaire d'un homme dans des pays aussi divers que la Côte d'Ivoire, la Jordanie, la Lettonie et la République slovaque, et seulement 60% en Allemagne.¹¹ Près de deux tiers des femmes qui travaillent dans les pays en développement occupent des emplois précaires, en tant que travailleurs à leur compte ou comme travailleurs familiaux non rémunérés, ouvriers agricoles occasionnels ou saisonniers, employés d'usines ou d'ateliers en milieu urbain ou employés de maison.

Les interventions doivent être adaptées en fonction des différents besoins des pays en matière de développement. Dans les pays à faible revenu, l'accès des femmes aux intrants agricoles essentiels et à la microfinance resteront une nécessité, tandis que dans les pays en transition, il faut se concentrer sur les compétences professionnelles, l'accès au crédit commercial et la création d'entreprises par les femmes. Les femmes dirigent la majorité des micro, petites et

moyennes entreprises à travers le monde – le pourcentage d'entreprises détenues par des femmes diminue à mesure qu'augmente la taille des entreprises. Que ce soit dans les pays développés ou dans les pays en développement, les entreprises détenues par des femmes exercent généralement leurs activités dans un nombre restreint de secteurs constitués d'entreprises plus petites et se caractérisant par leur faible valeur ajoutée et leur potentiel de croissance limité. Il est important que les femmes puissent avoir accès à tout l'éventail des crédits, des services bancaires et financiers et autres services aux entreprises en dehors du microcrédit pour pouvoir créer des entreprises solides et viables. Dans la région de l'Asie de l'Est et du Pacifique, la production par travailleur pourrait être supérieure de 7-18% si les entrepreneurs et travailleurs de sexe féminin se trouvaient dans les mêmes secteurs, exerçaient les mêmes types d'emplois et d'activités que les hommes, et bénéficiaient du même accès aux ressources productives.

Les gouvernements et les donateurs doivent tenir compte des différences de participation au marché du travail entre les sexes, veiller à ce que hommes et femmes soient égaux devant la loi, et mettre à disposition des services et des technologies permettant de libérer du temps pour les femmes. Il y a lieu d'accroître les investissements des donateurs en faveur de l'autonomisation économique des femmes. L'aide allouée par les membres du CAD aux secteurs économiques et productifs ne ciblait que de manière marginale (17%) l'égalité homme-femme et l'autonomisation des femmes en 2009-10. Les gouvernements peuvent également prendre de nouvelles mesures pour étendre la couverture sociale et offrir des possibilités de formation professionnelle et de meilleures conditions de travail aux femmes et aux hommes occupant des emplois précaires.

Enfin, pour que l'autonomisation des femmes devienne réalité dans un pays, il est nécessaire d'intégrer le principe de l'égalité homme-femme dans la gestion, la budgétisation et l'exécution des politiques publiques.

“Lorsque nous libérons le potentiel économique des femmes, nous augmentons les performances économiques des communautés, des nations et du monde.”

– Hillary Rodham Clinton,
Secrétaire d'État américaine¹²

10. FAO (2011). *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2010-2011*.

11. Banque mondiale (2012). *Update on the Implementation of the Gender Equality Agenda at the World Bank Group*.

12. À l'occasion de l'*Asia Pacific Economic Cooperation Women and the Economy Summit*, Californie, 16 septembre 2011.

4. FAIRE EN SORTE QUE LES FEMMES PUISSENT EXERCER DES RESPONSABILITÉS ET ÊTRE INFLUENTES

Il est temps de reconnaître l'influence des femmes et de les considérer comme des actrices du changement au sein de leur famille, de leur communauté et de leur pays. Des femmes influentes œuvrent tous les jours sur le terrain pour transformer leur communauté. Elles jouent un rôle crucial en tant que parent nourricier, agriculteur et éducateur dans les zones les plus reculées et vulnérables du monde.

Partout dans le monde, les femmes aspirent à la liberté, à l'égalité et à la justice. Une récente étude de la Banque mondiale¹³ menée dans 20 pays fournit des données empiriques qui démontrent que, de façon quasi universelle, les femmes et les filles sont désireuses de prendre en main leur destin. Les principaux constats sont les suivants :

- Les moyens essentiels dont les femmes disposent pour prendre le contrôle de leur propre vie sont l'éducation, l'emploi et un risque moindre de violence domestique.
- Les femmes œuvrent activement pour obtenir l'égalité en matière d'autorité et de liberté, mais doivent constamment négocier et résister aux attentes traditionnelles concernant ce qu'elles doivent faire et ce qu'elles doivent être.
- Alors que seules quelques femmes arrivent à rompre avec les normes établies – sans une masse critique de femmes – les normes traditionnelles ne sont pas contestées et peuvent même être renforcées.

Il est essentiel que les femmes puissent mieux faire entendre leur voix à tous les niveaux de la prise de décisions politiques de façon à donner plus de poids aux questions importantes qui les concernent dans les priorités au niveau tant national que local. Cela profitera aux femmes comme aux hommes. Une étude menée sur les femmes élues au niveau local en Inde a permis de constater que le fait qu'elles exercent des responsabilités avait un effet positif sur la fourniture de services pour les hommes comme pour les femmes. La participation des femmes à la politique améliore également la qualité de la gouvernance et favorise l'avènement de sociétés plus ouvertes, égalitaires et démocratiques. Pourtant, les femmes ne représentaient que 19.7% du corps législatif mondial en 2012.

“La participation des femmes à notre vie économique, sociale et politique doit faire partie intégrante de notre programme de développement. Si nous n'agissons pas délibérément pour réduire les inégalités au sein de nos sociétés et entre elles, nous ne serons pas en mesure d'éradiquer la pauvreté. Nous devons par conséquent veiller à faire plus rapidement des OMD liés à la problématique hommes-femmes des volets centraux de notre programme de développement.”

– Son Excellence Ellen Johnson Sirleaf, Présidente de la République du Libéria, 13 novembre 2012¹⁵

Cela représente une augmentation significative depuis le milieu des années 90, mais on est bien loin de l'objectif de 30% établi à la Conférence mondiale sur les femmes organisée par les Nations unies en 1995 à Pékin. À ce rythme, il faudra près de quarante ans pour atteindre la parité entre les sexes dans les instances législatives nationales du monde entier.

Des mesures spéciales telles des quotas permettent aux femmes d'être plus influentes en politique. Parmi les 22 pays où les femmes représentent plus de 30% des membres de l'organe législatif national, 18 appliquent une forme de quota pour remédier aux inégalités entre les sexes.¹⁴ Un mouvement des femmes énergique peut contribuer à l'amélioration de la représentation des femmes. Il est primordial de soutenir les organisations et les mouvements des femmes à tous les niveaux.

5. FAIRE CESSER LA VIOLENCE À L'ÉGARD DES FEMMES ET DES FILLES

La violence envers les femmes et les filles est un phénomène universel, qui s'explique par une discrimination persistante à l'égard des femmes et des relations de pouvoir traditionnellement inégales entre les deux sexes. Les violences envers les femmes et les filles sont un fléau qui touche toutes les cultures, tous les pays, toutes les régions et toutes les générations. Elles appauvrissent les femmes et leur font du tort, ainsi qu'à leur famille et à la société dans son ensemble. Les violences sexuelles envers les femmes et les filles sont particulièrement répandues dans les situations de conflit. Le viol a été utilisé comme une “arme de guerre” au Cambodge, en Bosnie, au Rwanda, en Colombie et en République démocratique du Congo.

- 7 femmes sur 10 sont victimes de violences physiques et/ou sexuelles au cours de leur vie – principalement de la part de leurs maris, leurs partenaires intimes ou une personne qu'elles connaissent.
- Dans le monde, les filles ont environ trois fois plus de risques que les garçons de subir des violences sexuelles.
- 603 millions de femmes vivent dans des pays où la violence domestique n'est pas encore considérée comme un crime.

13. Banque mondiale (2012). *On Norms and Agency. Conversations about Gender Equality with Women and Men in 20 Countries.*

14. ONU Femmes (2012). CSW56 – *Faits et chiffres sur les femmes rurales.*

15. Remarques liminaires à la 16^{ème} réunion d'examen à mi-parcours de l'Association internationale de développement (IDA) du Groupe Banque mondiale à Abidjan, Côte d'Ivoire.

- 1 femme sur 4 est victime de violences physiques ou sexuelles au cours de la grossesse.
- 100 à 140 millions de femmes et de filles dans le monde ont subi une mutilation des organes génitaux.
- Plus de 60 millions de filles à travers le monde sont des épouses enfants, mariées avant l'âge de 18 ans.
- 2 millions de femmes font l'objet d'un trafic chaque année pour être prostituées, forcées à travailler, réduites en esclavage ou à l'état de servitude.
- Au moins 200 000 cas de violence sexuelle envers les femmes et les filles ont été recensés en République démocratique du Congo depuis 1996.
- Les violences provoquent plus de décès et de handicaps chez les femmes âgées de 15-44 ans que le cancer, le paludisme, les accidents de la route et la guerre conjugués.

“La violence à l'encontre des femmes est une odieuse violation des droits de l'homme, une menace mondiale, un risque pour la santé publique et un scandale moral. Quel que soit le lieu où elle vit, quelle que soit sa culture, quelle que soit sa société, chaque femme et chaque fille a le droit de vivre à l'abri de la peur.”

– Ban Ki-moon, Secrétaire général des Nations Unies,
15 mars 2013

La plupart des pays reconnaissent que la violence à l'encontre des femmes constitue un problème de santé mondial et une violation des droits de l'homme. Le Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes des Nations Unies a défini des obligations selon lesquelles les États doivent prendre les mesures nécessaires pour éliminer toutes les formes de violence à l'égard des femmes. En 1992, le Comité a déclaré que la définition de la discrimination, telle qu'elle est donnée par la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW), inclut “ *la violence fondée sur le sexe, c'est à dire la violence exercée contre une femme parce qu'elle est une femme ou qui touche spécialement la femme. La violence fondée sur le sexe peut violer des dispositions particulières de la Convention, même si ces dispositions ne mentionnent pas expressément la violence.*”¹⁶

En avril 2013, les ministres du Groupe des huit (G8) ont adopté une déclaration sur la prévention des violences sexuelles en période de conflit et ont préconisé des mesures urgentes pour mettre fin globalement à la culture de l'impunité et faire en sorte que les auteurs de faits de violences sexuelles commis lors de conflits armés répondent de leurs actes.

Le fait que de nombreuses femmes et filles continuent d'être victimes de violences montre que les promesses d'y mettre fin n'ont pas été tenues. Il est temps d'agir concrètement pour éradiquer la violence à leur encontre. L'autonomisation économique des femmes peut leur permettre de participer davantage aux décisions au sein du ménage et c'est une manière de lutter contre la violence domestique, tel qu'illustré dans l'encadré ci-contre.

Des efforts supplémentaires sont nécessaires pour empêcher que ne soient perpétrées des violences à l'encontre des femmes. L'instauration d'États pacifiques et viables exigera l'implication des femmes et la reconnaissance du rôle déterminant qu'elles peuvent jouer dans les

négociations en matière de paix et de sécurité. Les hommes et les garçons sont des partenaires de premier plan pour empêcher, mettre en cause et faire changer les attitudes face à la violence à l'encontre des femmes et des filles. Il est d'une importance cruciale de collecter des données pour effectuer un suivi des ressources disponibles et des progrès réalisés dans la lutte contre la violence envers des femmes et des filles si l'on veut éradiquer ce problème mondial.

Les conclusions concertées de la Commission de la condition de la femme (CSW) des Nations Unies en 2013 sur l'élimination et la prévention de toutes formes de violence contre les femmes et les filles recommandaient vivement de faire de l'égalité homme-femme et de l'autonomisation de la femme une priorité lors de l'élaboration du programme de développement post-2015.

Le programme IMAGE en Afrique du Sud associe le microcrédit groupé à un programme de formation de 12 mois sur la problématique hommes-femmes et le VIH, dispensé aux femmes lors de rencontres bimensuelles destinées au remboursement des prêts. Après évaluation, il a été constaté que cette intervention avait permis aux femmes d'acquérir plus d'autonomie en matière de prise de décision et favorisé une diminution de 55% de la violence physique et/ou sexuelle.¹⁷

16. CEDAW. *Recommandation générale n° 19*. Onzième session, 1992.

17. OCDE (2013). *Transforming social institutions to prevent violence against women and girls and improve development outcomes*.

PRINCIPALES MESURES À PRENDRE DÈS MAINTENANT

- Il est temps de **faire passer les femmes et les filles au premier plan et de dépasser le stade des simples promesses. Rendre le monde meilleur pour les femmes en fera un endroit où il fait bon vivre pour tous.**
- Il est temps de **transformer les paroles en actes.** L'égalité des genres et les droits des femmes constituent des préalables à la réalisation de tous les OMD. **L'égalité homme-femme et les droits des femmes doivent être au cœur du programme de développement pour l'après-2015.**
- Il est temps de **regarder en face et de dépasser les normes sociales et culturelles** qui entravent l'épanouissement des femmes et des filles. Alors que celles-ci continuent à subir une discrimination à cause de leur sexe, nombre d'entre elles sont également confrontées à des obstacles supplémentaires, tels que l'exclusion sociale liée à des motifs ethniques, raciaux ou de caste.
- Il est temps d'**accroître les investissements ciblés en faveur des droits des femmes et des filles.** Les investissements doivent être concentrés sur les domaines dont l'effet catalyseur sur la pauvreté, le développement, les inégalités et les générations futures a été démontré : l'éducation secondaire des filles, la planification familiale, l'autonomisation économique des femmes, l'exercice des responsabilités par les femmes, ou encore la violence à l'encontre des femmes et des filles.
- Il est temps d'**effectuer un suivi de la part et de la couverture de l'aide** visant l'égalité homme-femme et l'autonomisation des femmes. L'égalité entre les genres est l'un des principaux enjeux de l'Association internationale de développement (IDA) de la Banque mondiale pour 2011-14 et 2014-17. Cela pourrait permettre de multiplier les ressources disponibles pour l'autonomisation des femmes et d'atteindre les objectifs de développement de l'après-2015 dans les pays les plus pauvres.
- Il est temps de **réunir et de mettre à profit les preuves de ce qui fonctionne afin de rendre le développement plus efficace.** Il importe d'améliorer la capacité des pays à collecter des **données ventilées par sexe** pour suivre et rendre compte des progrès, des disparités et des opportunités. Parallèlement, il importe de nous servir des données déjà disponibles, ce que nous ne faisons pas auparavant. L'initiative "Faits et données concernant l'égalité des sexes" (Evidence and Data for Gender Equality – EDGE) constitue un effort positif pour mettre au point des moyens statistiques dans les pays partenaires et améliorer la disponibilité de données qui rendent compte des disparités entre hommes et femmes dans les activités économiques.